



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

LES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR DE LA RÉGION DU GHARB-CHRARDA-BENI HSEN

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

Sommaire

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	6
Liste des tableaux annexes	9
Introduction	11
Chapitre 1 : APERÇU GENERAL SUR LA POPULATION DES DIPLÔMÉS DANS LA REGION DU GHARB	15
<i>1-1 Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme</i>	17
<i>1-1-1 la structure selon le sexe</i>	17
<i>1-1-2 la structure selon le milieu de résidence</i>	19
<i>1-1-3 la structure selon l'âge</i>	21
<i>1-2 Type d'activité de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme</i>	22
<i>1-3 Type d'activité de la population régionale âgée de 15 ans ou selon le diplôme et le milieu de résidence</i>	24
Chapitre 2 : SITUATION DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS DU SUPERIEUR DANS LA REGION	25
<i>2-1 La population des diplômés du supérieur par sexe</i>	27
<i>2-2 La population des diplômés du supérieur par Milieu de résidence</i>	28
<i>2-3 La population des diplômés du supérieur par type d'activité et sexe</i>	29

<i>2-4 Taux d'activité et taux d'emploi des diplômés du supérieur</i>	31
<i>2-5 Les actifs occupés diplômés du supérieur par sexe</i>	33
<i>2-6 Les actifs occupés diplômés du supérieur par état matrimonial</i>	34
<i>2-7 Les actifs occupés diplômés du supérieur par catégorie socio professionnelle</i>	36
<i>2-8 Les actifs occupés diplômés du supérieur par profession et sexe</i>	38
<i>2-9 Les actifs occupés diplômés du supérieur par profession et âge</i>	40
<i>2-10 Emploi salarié et emploi non salarié</i>	42
<i>2-11 Situation dans la profession et milieu de résidence</i>	44
<i>2-12 Les actifs occupés diplômés du supérieur par branche d'activité</i>	46
<i>2-13 Les actifs occupés diplômés du supérieur par profession et situation dans la profession</i>	48
Chapitre 3 : PROFIL DES DIPLÔMÉS CHÔMEURS DE LA RÉGION	51
<i>3-1 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par sexe et diplôme</i>	53
<i>3-2 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par milieu et diplôme</i>	54
<i>3-3 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par sexe</i>	56
<i>3-4 Une majorité de primo demandeurs</i>	58
<i>3-5 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par âge et diplôme</i>	59
<i>3-6 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par l'état matrimonial et diplôme</i>	60
<i>3-7 Situation des diplômés du supérieur chômeurs ayant déjà travaillés</i>	61
<i>3-7-1 Selon le statut professionnel</i>	61
<i>3-7-2 Selon la situation dans la profession</i>	64
<i>3-7-3 Selon la branche d'activité</i>	65

Conclusion et recommandations	67
Annexe	71
1- <i>Concept et définitions</i>	73
2- <i>Les composantes de l'offre du travail des diplômés du supérieur au Maroc</i>	75
3- <i>Tableaux statistiques</i>	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : <i>Population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le sexe</i>	18
Tableau 02 : <i>Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et milieu de résidence.</i>	19
Tableau 03 : <i>Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme tranches d'âge</i>	21
Tableau 04 : <i>Population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et type d'activité</i>	23
Tableau 05 : <i>Population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le, type d'activité et milieu de résidence</i>	24
Tableau 06 : <i>Diplômés du supérieur régionaux par catégorie du diplôme selon le sexe</i>	27
Tableau 07 : <i>Diplômés du supérieur régionaux par sexe selon la catégorie du diplôme</i>	28
Tableau 08 : <i>Diplômés du supérieur régionaux par catégorie du diplôme et milieu de résidence</i>	28
Tableau 09 : <i>Diplômés du supérieur régionaux par type d'activité et sexe</i>	29
Tableau 10 : <i>Diplômés du supérieur régionaux actifs occupés par sexe</i>	33
Tableau 11 : <i>Les A.O diplômés du supérieur régionaux par profession et état matrimonial</i>	35
Tableau 12 : <i>Diplômés du supérieur régionaux actifs occupés par profession et situation dans la profession</i>	49

Tableau 13: <i>Population régionale en chômage par sexe et diplôme</i>	54
Tableau 14 : <i>Population régionale en chômage par milieu et diplôme</i>	54
Tableau 15 : <i>Diplômés du supérieur régionaux en chômage par sexe</i>	57
Tableau 16: <i>Répartition des chômeurs diplômés du supérieur par type de chômage</i>	58

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 01 : <i>La population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le sexe</i>	18
Graphique 02 : <i>Répartition de la population régionale urbaine âgées de 15 ans ou plus selon le diplôme</i>	20
Graphique 03 : <i>Répartition de la population régionale rurale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme</i>	20
Graphique 04 : <i>Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus par tranches d'âge et diplôme</i>	22
Graphique 05 : <i>Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le type d'activité (en %)</i>	23
Graphique 06 : <i>Les diplômés du supérieur régionaux par type d'activité et sexe</i>	30
Graphique 07 <i>Les diplômés du supérieur régionaux par type d'activité et sexe</i>	30
Graphique 08 : <i>Taux d'activité des diplômés du supérieur</i>	32
Graphique 09 : <i>Taux d'emploi des diplômés du supérieur</i>	32
Graphique 10 : <i>Diplômés du supérieur régionaux A.O.par sexe</i>	33
Graphique 11 : <i>Les A.O diplômés du supérieur régionaux par état matrimonial</i>	34
Graphique 12 : <i>Les A.O diplômés du supérieur régionaux selon la profession principale</i>	37

Graphique 13: <i>Les A.O .diplômés du supérieur régionaux par sexe et profession</i>	39
Graphique 14: <i>Les A.O. diplômés du supérieur régionaux par profession et âge</i>	41
Graphique15 : <i>Les A.O diplômés du supérieur régionaux selon la situation dans la profession</i>	43
Graphique16 : <i>Les A.O diplômés du supérieur régionaux par situation dans la profession et milieu de résidence</i>	45
Graphique17 : <i>Les A.O diplômés du supérieur régionaux par branche d'activité</i>	47
Graphique 18 : <i>Les chômeurs régionaux par niveau du diplôme et milieu de résidence</i>	55
Graphique 19 : <i>Répartition des chômeurs régionaux par niveau du diplôme pour chaque milieu</i>	56
Graphique 20 : <i>Taux de chômage des diplômés du supérieur par sexe</i>	57
Graphique 21: <i>Pourcentage des chômeurs diplômés du supérieur régionaux selon le type de chômage</i>	59
Graphique22 : <i>Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par âge</i>	60
Graphique23 : <i>Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par état matrimonial</i>	61
Graphique 24 : <i>Statut professionnel des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé</i>	63

Graphique 25: *La profession des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé* 64

Graphique 26 *Branche d'activité des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé* 65

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Tableau 01 : <i>Population régionale par type du diplôme</i>	77
Tableau 02 : <i>Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme et milieu de résidence.</i>	77
Tableau 03 : <i>Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme, sexe et type d'activité</i>	77
Tableau 04 : <i>Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme, type d'activité et milieu de résidence</i>	78
Tableau 05 : <i>Diplômés du supérieur régionaux par catégorie du diplôme et milieu de résidence</i>	78
Tableau 06 : <i>Diplômés du supérieur régionaux par catégorie du diplôme, type d'activité et milieu de résidence</i>	78
Tableau 07 : <i>Diplômés du supérieur régionaux actifs occupés par sexe</i>	79
Tableau 08 : <i>Population régionale diplômée du supérieur A.O. selon la profession principale</i>	79
Tableau 09 : <i>Répartition des diplômés du supérieur régionaux A.O. par sexe et profession principale</i>	80
Tableau 10 : <i>Répartition des diplômés du supérieur régionaux A.O. par situation dans la profession</i>	80
Tableau 11 : <i>Population régionale en chômage par milieu et diplôme</i>	81
Tableau 12 : <i>Répartition des chômeurs diplômés du supérieur régionaux par âge</i>	81

Tableau 13: Répartition des chômeurs diplômés du supérieur régionaux selon le diplôme et l'état matrimonial 81

Tableau 14: Répartition des chômeurs diplômés du supérieur régionaux par type de chômage et milieu de résidence 82

INTRODUCTION

La politique d'ajustement structurel, mise en place au Maroc au début des années 1980, a précipité la rupture de l'équilibre fragile qui prévalait sur le marché du travail des diplômés, surtout les lauréats de l'enseignement supérieur. La politique de recrutement dans la fonction publique est devenue beaucoup plus restrictive. Pour certaines catégories de diplômés, ce changement de politique a signifié la perte de perspectives d'insertion professionnelle.

Avec la persistance de ce phénomène, rares sont ceux qui peuvent se permettre d'être volontairement au chômage. Le problème donc se pose en termes de sous-emploi et de travail mal rémunéré ou non rémunéré aussi bien dans le secteur formel qu'informel. C'est la raison pour laquelle la promotion d'un emploi et la réduction du chômage font partie des priorités du gouvernement.

La région du Gharb Chrarda Bni Hssen, à l'instar des autres régions du pays, fait face à une croissance de sa population active, le taux d'emploi et le taux de chômage reflètent bien cette réalité. En outre, le niveau d'instruction de la population régionale s'améliore progressivement, et pour preuve nous notons un accroissement du nombre des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation est favorable à l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre de haut niveau, qui reste un facteur indispensable pour amorcer tout développement économique et social. Cependant, l'environnement économique n'a pas encore produit les effets attendus sur le marché du travail. La volonté politique de placer la problématique de l'emploi en général et de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur en particulier au cœur de la stratégie de développement est encore sans grands effets.

En effet, force est de constater que plus du sixième de la population active des diplômés du supérieur, soit 18%, ne participe pas à la production des biens et services parce qu'elle est au chômage, et que les

actifs occupés se retrouvent confinés dans des emplois de qualité souvent critiquable. L'analyse du marché du travail régional à travers les données du RGPH 2004 révèle des situations des diplômés préoccupantes aussi bien pour ceux en activité que pour ceux en situation de chômage.

La présente étude se préoccupe d'analyser la situation des diplômés de l'enseignement supérieur, Bac +2 ou plus, dans la région du GCBH, en essayant de cerner toutes les caractéristiques socio-économiques qui peuvent influencer le problème de leur insertion dans le marché de l'emploi.

Problématique :

Parmi les maux qui frappent l'économie marocaine on peut citer le chômage des diplômés du supérieur et la précarité des emplois occupés par les individus. Cela affecte négativement la croissance économique et le bien être social ; et provoque souvent des crises sociales. Même un faible taux de chômage peut bien masquer une pauvreté profonde, due soit au sous emploi, ou même à des emplois non bien rémunérés ou non rémunérés du tout. En réalité, il ne reflète pas forcément un marché de travail efficace.

Les instruments pour vaincre ce mal se révèlent rarement efficaces. En effet, le chômage est un phénomène qui se manifeste par un déséquilibre du marché de travail. Pour les diplômés sortis du système éducatif, le chômage se manifeste par la non-insertion dans le tissu professionnel. L'insertion est le processus d'entrée dans la population active occupée. La qualité de l'emploi se définit à travers la sécurité apportée et la rémunération obtenue.

Le chômage des diplômés est un phénomène qui peut aussi être considéré comme une manifestation de la recherche d'emploi étant donné que la production du système éducatif évolue indépendamment des possibilités d'emploi du système économique. Dans ces conditions, les diplômés ont deux choix: soit rester au chômage en attendant un emploi adéquat à leur

profil, soit accepter un emploi d'un plus faible niveau en termes de statut et de rémunération.

C'est pour éclaircir cette problématique que cette étude se propose d'analyser le profil socio économique des diplômés de l'enseignement supérieur dans la région. Plus précisément, cette étude tentera d'analyser la situation des diplômés de l'enseignement supérieur actifs occupés et chômeurs, d'apprécier les emplois occupés par ces diplômés, les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de cette insertion et enfin, les orientations à adopter pour une meilleure insertion de ceux-ci. L'intérêt de l'étude repose sur le fait que le sous emploi et la qualité des emplois sont les premiers maux relatifs à l'emploi auxquels les économies en développement devraient faire face. Le plus important n'étant pas d'avoir uniquement un emploi, mais quel type d'emploi.

CHAPITRE : I
APERÇU GENERAL SUR LA
POPULATION DES DIPLÔMÉS
DANS LA RÉGION

CH 1 : APERÇU GENERAL SUR LA POPULATION DES DIPLÔMÉS DANS LA RÉGION

La population régionale se caractérise par sa jeunesse et par une tendance à l'urbanisation dont les effets sont notables sur l'activité et le chômage de l'ensemble de la population. Or, de grandes disparités existent dans cette population, disparités souvent renforcées par le genre, le milieu ou encore l'âge.

1-1 La population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme

1-1-1 La structure selon le sexe :

Malgré la priorité accordée à l'éducation à l'aube de l'Indépendance, le premier défi qui a continué à se poser au développement du système éducatif marocain est d'assurer l'accès à l'éducation de base. Par ailleurs, les effets combinés d'un accès incomplet à l'enseignement primaire et le taux important de déperdition scolaire ont fait qu'un grand nombre d'enfants et de jeunes demeurent en dehors du système éducatif.

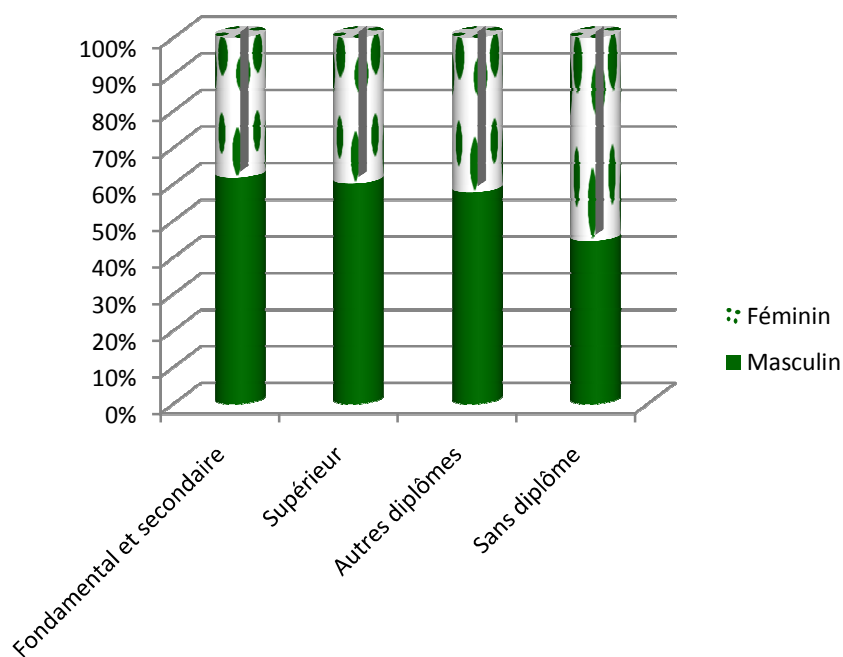
La région du Gharb-Cherarda-Bni hssen ne fait pas l'exception à ce constat étant donné qu'en 2004 presque 70% de la population âgée de 15 ans ou plus ne disposait d'aucun diplôme et uniquement 2,8% disposait d'un diplôme supérieur dont 39,7% sont de sexe féminin. La part des femmes parmi les diplômés régionaux reste toujours inférieure à celle des hommes quelque soit la nature du diplôme. Elle est aux alentours des deux cinquièmes contre un ratio qui avoisine 3/5 pour les hommes. Cette prédominance masculine trouve son explication dans l'accès inéquitable à l'éducation de base entre les garçons et les filles de la région. D'ailleurs, pour les non diplômés, on relève bien une présence du genre féminin à hauteur de 55,5%.

Tableau 01 : la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le sexe (en %)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Fondamental et secondaire	33,2	20,2	26,6
Supérieur	3,3	2,2	2,8
Autres diplômes	0,8	0,5	0,6
Sans diplôme	62,7	77,1	70,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique01 : La population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le sexe



Source : RGPH 2004

1-1-2 La structure selon le milieu de résidence:

La répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le plus haut diplôme obtenu fait bien apparaître les grandes disparités existantes entre ses deux sous populations en terme d'enseignement de façon générale et l'enseignement supérieur en particulier. En effet, sur dix personnes ayant un diplôme supérieur, à peu près neuf personnes résident en milieu urbain. Toutefois, lorsqu'il s'agit de la population âgée de 15 ans ou plus n'ayant aucun diplôme, on constate que les deux tiers habitent en milieu rural. Ces constats font apparaître l'épineux problème de "l'accès incomplet et inéquitable à l'éducation de base", essentiellement dans le monde rural.

Outre l'aspect inéquitable de l'accès à l'éducation, c'est la qualité des apprentissages qui est pointée du doigt, étant donné qu'uniquement 5,5% de la population urbaine est diplômée du supérieur contre 0,5% en milieu rural. Et que les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant au plus réussi le niveau secondaire représentent 40,4% en milieu urbain contre 15,3% en milieu rural.

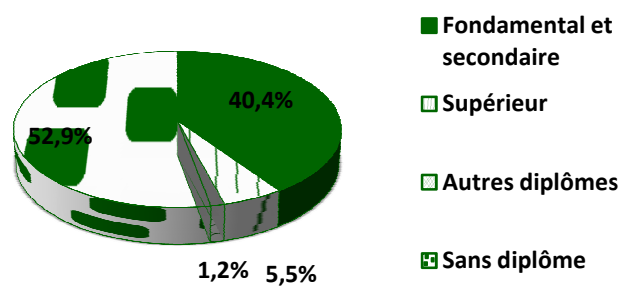
À ceci s'ajoutent les proportions des personnes n'ayant aucun diplôme, 52,9% dans les villes et 84,0% dans les campagnes qui illustrent le nombre important de jeunes qui demeurent en dehors du système éducatif.

Tableau 02 : Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Fondamental et secondaire	68,6	31,4	100,0
Supérieur	89,5	10,5	100,0
Autres diplômes	86,6	13,4	100,0
Sans diplôme	34,3	65,7	100,0

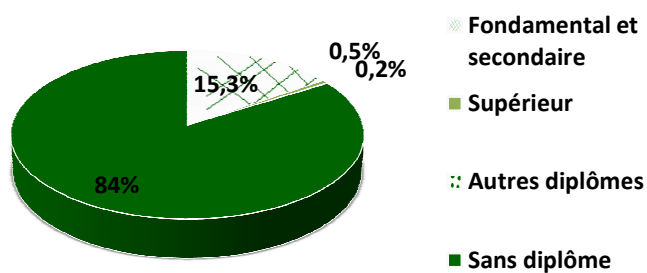
Source : RGPH 2004

Graphique 02 : Répartition de la population régionale urbaine âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme



Source : RGPH 2004

Graphique 03 : Répartition de la population régionale rurale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme



Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

1-1-3 La structure selon l'âge :

L'une des principales caractéristiques de la population des diplômés supérieurs dans la région, en 2004, est sa jeunesse. En effet, rapportée à la population totale de chaque tranche, celle des personnes âgées entre 35 et 44 ans regroupe 4,7% des diplômés du supérieur.

Par ailleurs, notons bien que plus on avance dans l'âge, plus on se retrouve avec des personnes sans diplôme. Quoique, même pour les plus jeunes, cette proportion reste toujours supérieure à 50%.

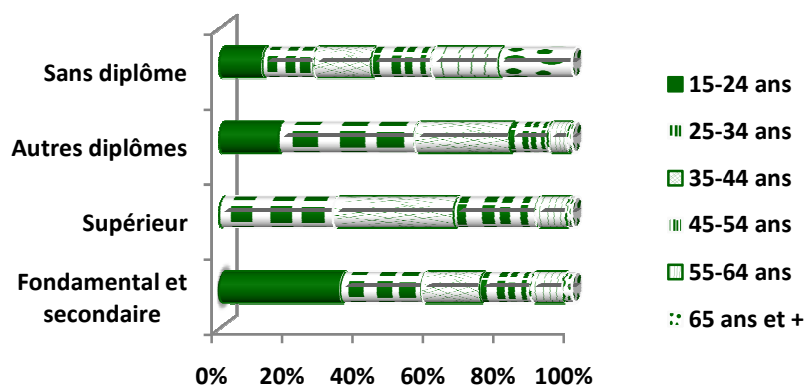
Les personnes ayant uniquement un diplôme ne dépassant guère le niveau secondaire, sont aussi fortement concentrées dans les tranches d'âge les plus jeunes. Ce qui traduit l'excessivité du phénomène de déperditions scolaires et également le bas niveau de qualification de la population en âge de travailler.

Tableau 03 : Répartition de la population régionale âgée de 15 ans et plus par diplôme et tranches d'âge (en %)

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
Fondamental et secondaire	41,5	27,6	19,8	17,5	10,9	3,2
Supérieur	1,2	4,4	4,7	3,2	1,2	0,2
Autres diplômes	0,5	1,2	0,8	0,3	0,2	0,1
Sans diplôme	56,72	66,78	74,67	78,96	87,73	96,4
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : RGPH 2004

Graphique 04 : Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus par tranches d'âge et diplôme



Source : RGPH 2004

1-2 Type d'activité de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme

En terme d'emploi, les diplômés du supérieur sont dans 62,3% des cas des actifs occupés contre 44,5% pour les sans diplômes et 41,5% pour les personnes ayant, au plus, leur baccalauréat. Par contre lorsqu'il s'agit du chômage, Les non-diplômés sont relativement moins concernés par le chômage que les diplômés. En effet, on relève bien une représentativité de 17,9% des diplômés supérieurs en chômage parmi les diplômés supérieurs actifs, contre seulement 12,5% des sans diplôme. Alors qu'un quart des personnes actives ayant un diplôme d'au plus secondaire sont en situation de chômage.

La structure de la population des diplômés du supérieur diffère à plusieurs égards de celle des sans diplôme ou même des personnes ayant un diplôme de bas niveau. Les diplômés du supérieur sont dans la plupart des cas soit actifs occupés soit en chômage. Uniquement 24% de ces derniers sont inactifs. Alors que presque la moitié des « sans diplôme » sont en

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

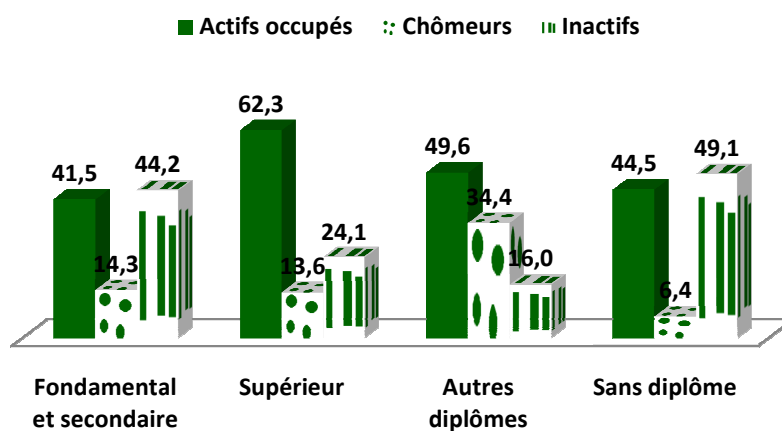
situation d'inactivité. Cette même proportion est de l'ordre de 44,2% pour les personnes avec un diplôme de bas niveau.

Tableau 04 : Population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le type d'activité

	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Total
Fondamental et secondaire	123425	42421	131257	297103
Supérieur	19177	4202	7423	30802
Autres diplômes	3588	2487	1153	7228
Sans diplôme	346389	49456	382538	778383

Source : RGPH 2004

Graphique 5: Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le type d'activité



Source : RGPH 2004

1-3 Type d'activité de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme et le milieu de résidence

Par milieu, les diplômés du supérieur résident en majorité dans les villes et ceci quelque soit leur type d'activité. Le même constat peut être fait pour les personnes ayant un diplôme de bas niveau (formation professionnelle). Par contre, la répartition de la population sans aucun diplôme par type d'activité et milieu montre bien la localisation de cette catégorie dans les campagnes pour les actifs occupés et les inactifs. Alors que lorsqu'il s'agit du chômage, on constate qu'il touche presque équitablement les deux milieux.

Notant aussi que 70% de la population active disposant d'au plus du diplôme des études secondaires résident en milieu urbain (61,3% pour les actifs occupés et 79,5% pour les chômeurs), tandis que c'est l'inverse qui se produit pour cette catégorie de diplômés en état d'inactivité où on relève 31,8% dans les villes contre 68,2% dans les campagnes.

Tableau 05: Population régionale âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme, le type d'activité et le milieu de résidence

Diplôme		Actifs occupés	Chômeurs	Inactif
Fondamental et secondaire	<i>*urbain</i>	61,3	79,5	31,8
	<i>*rural</i>	38,7	20,5	68,2
	<i>ensemble</i>	100,0	100,0	100,0
Supérieur	<i>*urbain</i>	91,8	90,1	83,0
	<i>*rural</i>	8,2	9,9	17,0
	<i>ensemble</i>	100,0	100,0	100,0
Autres diplômes	<i>*urbain</i>	81,7	90,6	93,1
	<i>*rural</i>	18,3	9,4	6,9
	<i>ensemble</i>	100,0	100,0	100,0
Sans diplôme	<i>*urbain</i>	27,3	49,7	38,7
	<i>*rural</i>	72,7	50,3	61,3
	<i>ensemble</i>	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

CHAPITRE : II
LA SITUATION DE L'EMPLOI
DES DIPLÔMÉS DU
SUPERIEUR DANS LA RÉGION

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

CH 2- LA SITUATION DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR DANS LA RÉGION

L'emploi occupe une place importante dans les stratégies de développement au Maroc. Tout au long de son histoire, l'emploi en général et celui des diplômés de l'enseignement supérieur en particulier, a toujours été une préoccupation des gouvernements marocains.

Des actions ont été entreprises par l'Etat en vue de faire face à la dégradation de la situation de l'emploi des diplômés, et plusieurs programmes ont été élaborés pour améliorer l'employabilité de ces derniers et permettre à ceux-ci de s'auto employer. Cependant, nous constatons avec force que la situation de l'emploi pour l'ensemble de la population active n'est toujours pas satisfaisante.

2-1 La population des diplômés du supérieur par sexe

Le niveau d'instruction de la population régionale est relativement faible. L'effectif des sans diplôme s'élève à 778383 individus soit 69,9% de la population totale âgée de 15 ans ou plus. L'effectif des diplômés du supérieur ayant au moins Bac +2 s'élève à 30802, soit 2,7% de cette même population. Ils représentent également 10,1% de la population des diplômés âgés de 15 ans ou plus ayant un diplôme quelconque. Les diplômés des universités sont les mieux représentés avec un effectif de 22205, soit 72,1% des diplômés du supérieur régionaux.

Tableau 06 : Diplômés du supérieur régionaux par catégorie de diplôme selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Supérieur université	69,7	75,8	72,1
Supérieur institut	12,1	7,2	10,2
Technicien et technicien spécialisé	18,2	17,0	17,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Tableau 07 : Diplômés du supérieur régionaux par sexe selon la catégorie de diplôme

	Masculin	Féminin	Ensemble
Supérieur université	58,2	41,8	100,0
Supérieur institut	71,8	28,2	100,0
Technicien et technicien spécialisé	61,8	38,2	100,0
Total	60,2	39,8	100,0

Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur sont dans 60,2% des cas de sexe masculin. Mais pour chaque sexe séparé, on constate que 75,8% de femmes choisissent le parcours universitaire, contre 69,1% pour les hommes.

2-2 La population des diplômés du supérieur par milieu de résidence

Quoique le parcours universitaire soit le premier choix de la population régionale optant pour des études supérieures, les campagnards ont tendance beaucoup plus que les citadins à s'orienter vers les universités, avec un écart de 15 points entre les deux milieux. En effet, six diplômés du supérieur sur sept ont un diplôme universitaire en milieu rural, contre un peu moins de 5 diplômés du supérieur sur sept en milieu urbain.

L'accès aux instituts supérieurs concerne beaucoup plus les citadins que les ruraux. (Ceci peut être expliqué, entre autres, par le manque, chez la population rurale, de moyens matériels qu'engendre ce genre d'étude).

Tableau 08 : Diplômés du supérieur régionaux par catégorie du diplôme et milieu de résidence

Catégorie de diplôme	Urbain	Rural	Ensemble
Supérieur université	70,5	85,5	72,1
Supérieur institut	11,1	2,6	10,2
Technicien et technicien spécialisé	18,4	11,9	17,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

2-3 La population des diplômés du supérieur par type d'activité et sexe

La population des diplômés du supérieur est dominée par les hommes. En effet, plus de trois diplômés du supérieur sur cinq sont des hommes. A noter aussi que plus de trois diplômés sur quatre sont actifs. Les inactifs ayant un diplôme de niveau supérieur ne représentent que 0,7% des inactifs régionaux âgés de 15 ans ou plus. Les diplômés de l'enseignement supérieur actifs occupés représentent 3,9% de la population active occupée régionale. En outre, alors que le nombre de chômeurs diplômés du supérieur s'élève à 4202, soit 4,3% de l'ensemble des chômeurs régionaux.

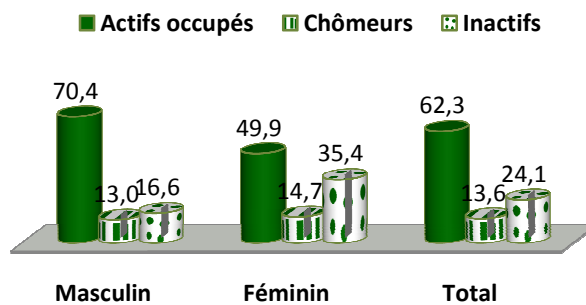
Tableau 09 : Diplômés du supérieur régionaux par type d'activité et sexe

	Masculin	Féminin	Total
Actifs occupés	13065	6112	19177
Chômeurs	2404	1798	4202
Inactifs	3086	4337	7423
Total	18555	12247	30802

Source : RGP 2004

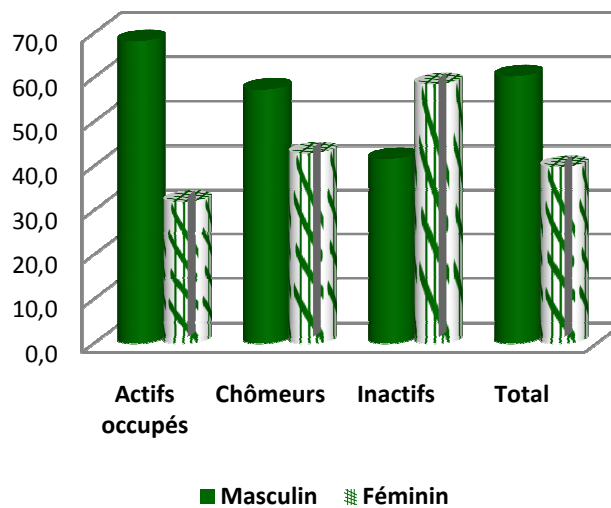
Il est à signaler que le niveau d'occupation des diplômés du supérieur est acceptable. En effet, la population active occupée est estimée à 19177, ce qui représente 82% de la population active diplômée. Les hommes sont relativement plus actifs que les femmes. Le taux d'activité des diplômés masculins est de 83,4% et celui des femmes diplômées est de 64,6%. Dans la population totale des diplômés, les hommes occupés sont mieux représentés (70,4%) que les femmes occupées (49,9%).

Graphique 06 : Les diplômés du supérieur régionaux par type d'activité et sexe (en%)



Source : RGPH 2004

Graphique 07 : Les diplômés du supérieur régionaux par type d'activité et sexe (en%)

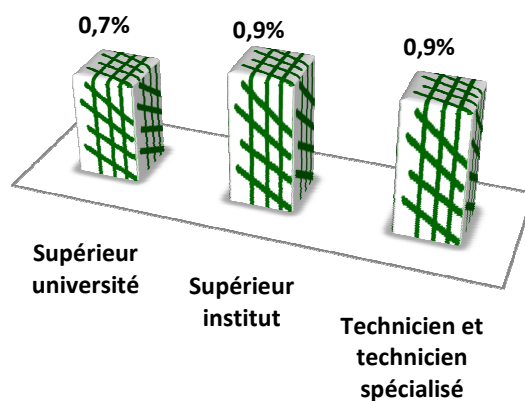


Source : RGPH 2004

2-4 Taux d'activité et taux d'emploi des diplômés du supérieur

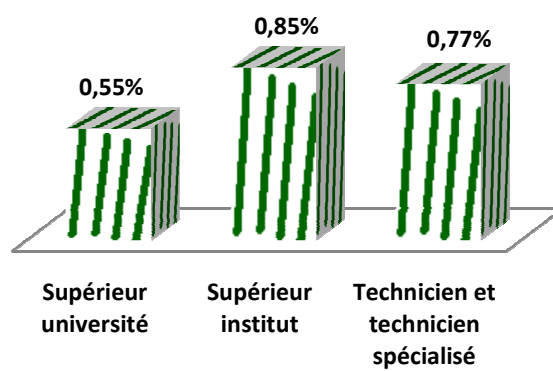
Le plus haut diplôme obtenu semble être discriminant pour l'insertion professionnelle. En effet, dans la catégorie des diplômés supérieurs, se sont les personnes ayant un diplôme supérieur universitaire qui ont le taux d'activité et le taux d'emploi les plus bas, soit 70% et 55% respectivement. Ce qui signifie que pour neuf diplômés des universités, cinq seulement possèdent un emploi et que 30% de ces derniers sont inactifs. Alors que les diplômés des instituts supérieurs sont dans 85% des actifs occupés et que 10% de ces derniers sont inactifs. L'insertion relativement plus élevée des lauréats des écoles et instituts supérieurs s'expliquerait par le fait qu'ils sont plus favorisés dans l'accès aux peu d'emplois qui sont créés dans le secteur public (comme dans le cas des médecins et ingénieurs), et surtout dans le secteur privé. Ce type de formation présente en effet la caractéristique fondamentale d'une meilleure adaptation aux besoins des entreprises privées et publiques, d'autant plus qu'elle intègre une composante pratique et des stages en entreprises ou en milieu professionnel, qui améliore leur employabilité. Les diplômés techniques constituent aussi un bon profil d'embauche dans la région, avec toutefois une part des actifs occupés dans la population totale de cette catégorie de 77%. Pour ces derniers uniquement 9% sont en situation d'inactivité.

Graphique 08 : Taux d'activité des diplômés du supérieur



Source : RGPH 2004

Graphique 09 : Taux d'emploi des diplômés du supérieur



Source : RGPH 2004

2-5 Les actifs occupés diplômés du supérieur par sexe

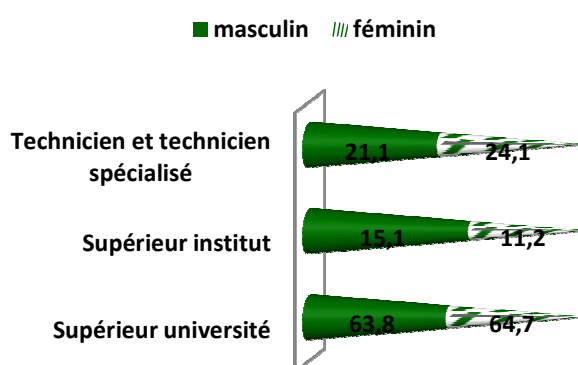
L'accès à l'emploi est différencié en fonction du sexe et du diplôme. Les hommes franchissent plus le cap des diplômes de niveau supérieur universitaire que les femmes. Au sein de la population masculine active occupée, 68,1% sont titulaires d'un diplôme supérieur de niveau bac+2 ou plus, contre 31,9% des femmes actives occupées. Par ailleurs, reporté à l'effectif total des actifs occupés masculins âgés de 15 ans ou plus au niveau régional, la catégorie des hommes diplômés supérieurs ne représentent que 3,3%, contre une représentativité de 6,3% des femmes diplômées du supérieurs parmi le total des femmes actives occupées âgées de 15 ans ou plus régionales.

Tableau 10 : Diplômés du supérieur régionaux actifs occupés par sexe

	masculin	féminin	total
Supérieur université	67,8	32,2	100,0
Supérieur institut	74,2	25,8	100,0
Technicien et technicien spécialisé	65,2	34,8	100,0
Total	68,1	31,9	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 10 : Diplômés du supérieur régionaux A.O par sexe



Source : RGPH 2004

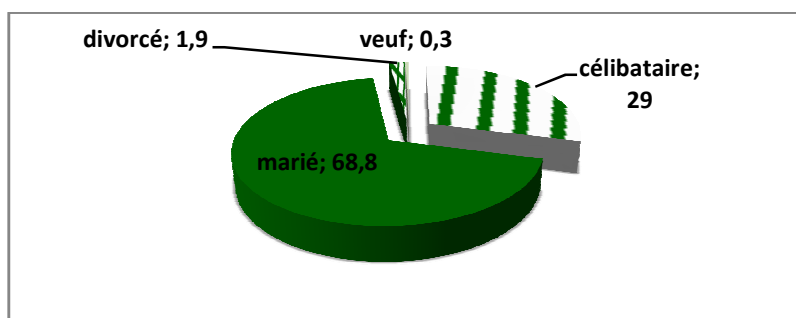
Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Quoique l'effectif des hommes actifs occupés diplômés des universités est presque le double de l'effectif des femmes occupées optant pour cette formation, celui-ci reste le premier choix d'étude avec une proportion de 64,1%. Mais lorsqu'il s'agit de la part de présence de chaque diplôme dans le marché du travail, les femmes actives occupées avec un diplôme universitaire sont légèrement plus présentes que les hommes. La formation professionnelle constitue le 2^{ème} pourvoyeur d'embauche. Presque le 1/5 des femmes actives occupées régionales sont titulaires d'un diplôme technique contre un peu plus du 1/4 pour les hommes. Quant aux diplômes des instituts supérieurs, on peut dire qu'ils sont timidement retrouvés sur le marché d'emploi, mais avec, toutefois, un avantage pour les hommes.

2-6 Les actifs occupés diplômés du supérieur par état matrimonial

Près de deux diplômés du supérieur actifs occupés sur sept sont des célibataires. Les mariés représentent 68,8% des actifs occupés. Par catégorie socio professionnelle, ce sont les classes des ouvriers et manœuvres agricoles et non agricoles qui regroupent le plus de célibataires. Alors que les mariés sont présents dans la catégorie des responsables hiérarchiques, directeurs ou cadres de direction.

Graphique 11 : Les A.O diplômés du supérieur régionaux par état matrimonial



Source : RGPH 2004

D'après le tableau ci dessous, l'influence de la situation socio professionnelle sur l'état matrimonial est visiblement claire, étant donné qu'en s'orientant vers les catégories socio professionnelles les plus basses le taux de célibat augmente, et que à l'inverse c'est dans les catégories socio professionnelles les mieux classées que sont concentrés les mariés. La qualité de l'emploi obtenu, sans prendre en considération le niveau du diplôme, reste donc un facteur décisif dans le choix de mariage, et donc de stabilité sociale pour les diplômés du supérieur.

Tableau 11: Les A.O diplômés du supérieur régionaux par profession et état matrimonial

	célibataire	marié	divorcé	veuf	Total
Responsable hiérarchique, directeurs ou cadre entrepreneur	16,7	81,2	1,5	0,6	100,0
Cadre supérieurs, profession libérale	18,6	79,2	1,8	0,4	100,0
Cadres moyens	24,2	73,1	2,1	0,6	100,0
Employés	37,3	60,4	2,0	0,3	100,0
Commerçants et intermédiaires	47,0	51,4	1,5	0,1	100,0
Exploitants agricoles, pêcheurs ou forestiers	45,0	54,0	1,0	0,0	100,0
Artisans et ouvriers artisanaux	54,0	44,0	1,7	0,3	100,0
Ouvriers et manœuvres agricoles	74,7	24,7	0,5	0,1	100,0
Conducteurs de machines	40,0	57,0	3,0	0,0	100,0
Manœuvres non agricoles et petits métiers	62,3	36,6	0,9	0,2	100,0
Total	29,0	68,8	1,9	0,3	100,0

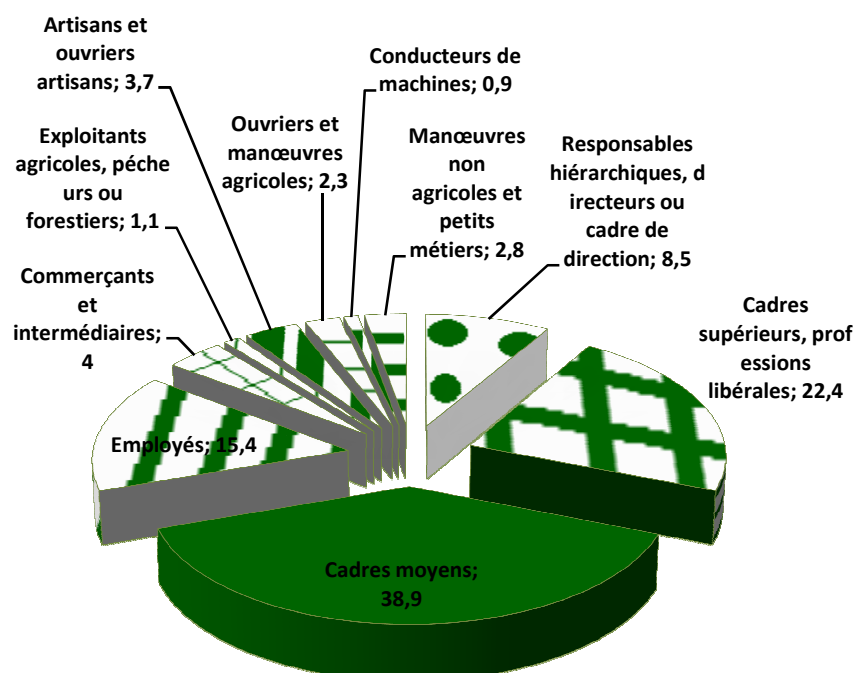
Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

2-7 Les actifs occupés diplômés du supérieur par catégorie socio professionnelle.

En analysant la situation socio professionnelle des diplômés du supérieur au niveau régional, on relève bien que 38,9% de ces derniers exercent comme cadres moyens, et qu'uniquement un diplômé supérieur parmi 12 exerce comme responsable hiérarchique ou comme directeur ou cadre de direction. Ceci est dû essentiellement au fait que certains postes de cadres sont pourvus via la promotion interne. Le pourcentage des cadres supérieurs s'élève à 22,4%. Toutefois, un dixième des diplômés supérieurs actifs occupés au niveau régional travaille en tant qu'ouvrier soit dans l'artisanat, soit en tant que manœuvres agricoles ou non agricoles ou même comme conducteurs de machines. Le phénomène de déclassement est donc présent parmi les diplômés du supérieur au niveau régional.

Graphique 12: Les A.O diplômés du supérieur régionaux selon la profession principale



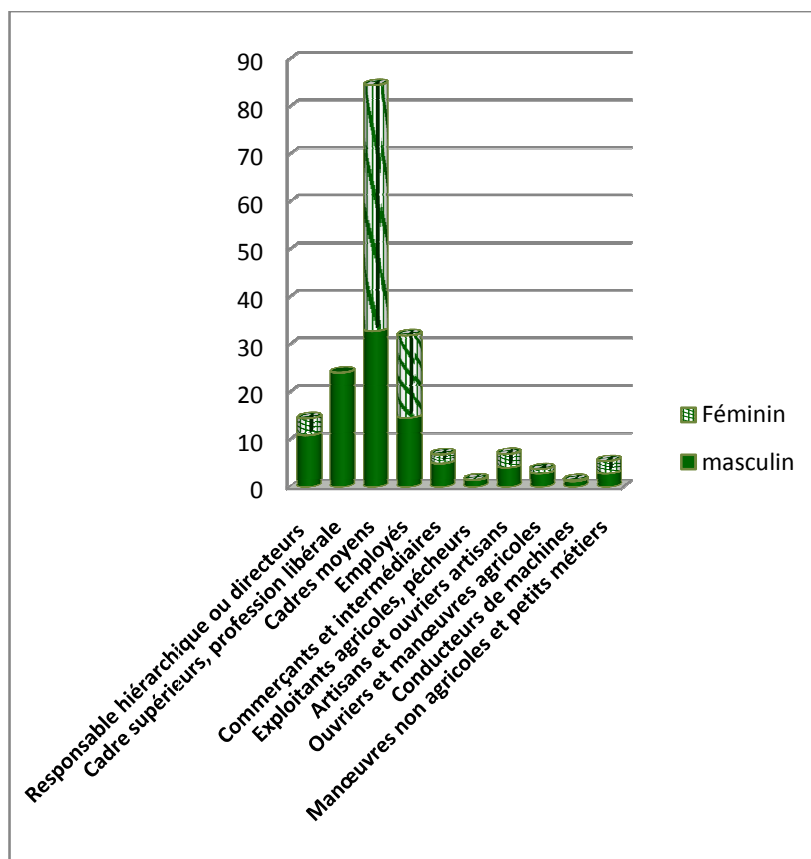
Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

2-8 Les actifs occupés diplômés du supérieur par profession et sexe

Le sexe semble lui aussi être un facteur déterminant de la catégorie socioprofessionnelle des diplômés. 10,9% des diplômés du supérieur masculins sont des cadres supérieurs ou des responsables hiérarchiques contre 3,6% des diplômées de sexe féminin. Ces mêmes proportions sont respectivement de l'ordre de 24,1% et 18,7% pour la catégorie des cadres supérieurs. Les femmes ont donc moins de chance à arracher des postes de grades supérieurs. Par contre, lorsqu'il s'agit des cadres moyens ou des employés, le sexe féminin est fortement représenté. En effet, plus de la moitié des femmes actives occupées, au niveau régional, disposant d'un diplôme supérieur exercent comme cadres moyens et 17,3% comme employées. Ces dernières ne sont pas épargnées de l'exercice des petits métiers, et leur part dans le marché de l'emploi n'est pas vraiment loin de la part des hommes.

Graphique 13: Les A.O .diplômés du supérieur régionaux par sexe et profession

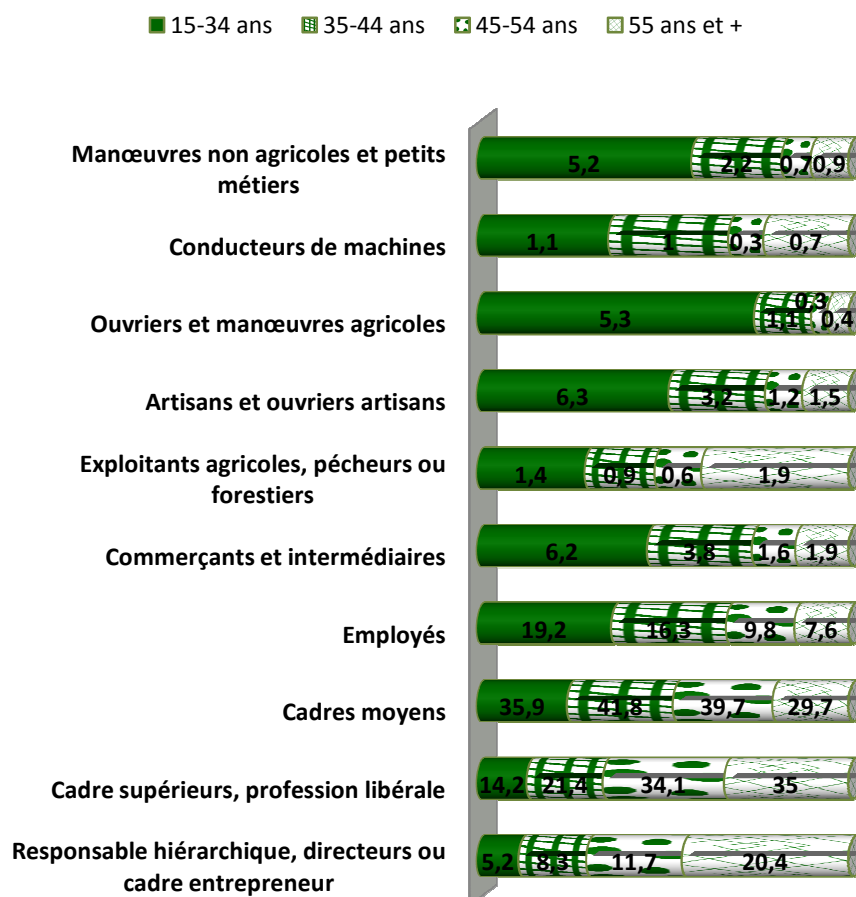


Source : RGPH 2004

2-9 Les actifs occupés diplômés du supérieur par profession et âge

L'âge intervient considérablement dans la répartition des diplômés supérieurs par catégorie socioprofessionnelle. Les diplômés les plus jeunes sont regroupés dans la catégorie des cadres moyens et employés. Les plus âgés sont regroupés dans la catégorie de cadres supérieurs. Le fait qu'uniquement près de un cinquième des diplômés du supérieur exercent comme responsables hiérarchiques ou cadres supérieurs sont âgés de moins de 35 ans signifie que la majorité des diplômés supérieurs ne commencent pas leur carrière professionnelle dans les grands postes et que l'aboutissement à de tels statuts se fait par ancienneté ou par promotion interne. Un diplôme supérieur ne permet pas forcément une insertion professionnelle à la hauteur. Ce qui affirme l'idée que le diplôme universitaire n'a jamais été considéré comme la reconnaissance de compétences professionnelles, en dehors de domaines bien précis, comme la médecine par exemple.

Graphique 14: Les A.O. diplômés du supérieur régionaux par profession et âge



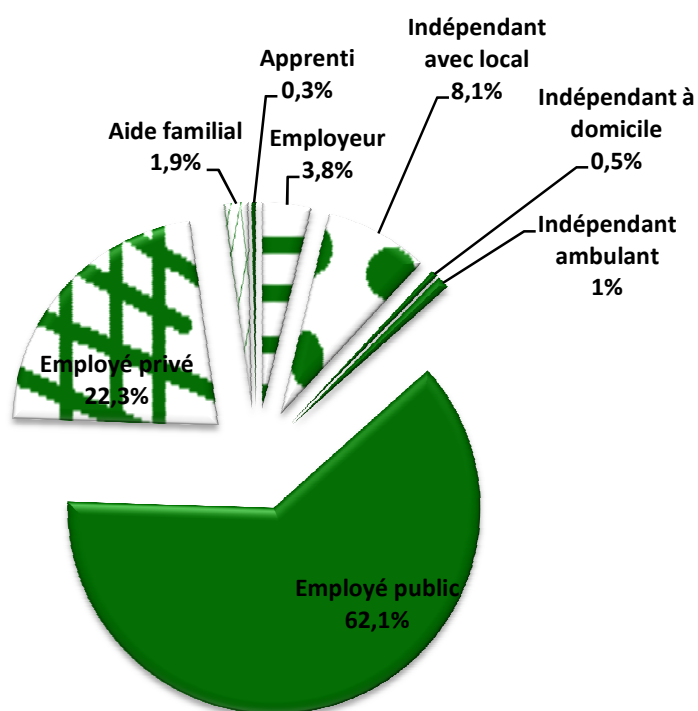
Source : RGPH 2004

2-10 Emploi salarié et emploi non salarié

Les diplômés de l'enseignement supérieur s'intéressent principalement aux emplois salariés comme débouchés. L'analyse indique que seulement 3,8% des actifs occupés exercent des professions comme employeurs et 9,6% comme des indépendants. Toutefois, pour l'ensemble des emplois salariés, plus du quart (26,4%) proviennent des entreprises privées. L'administration publique se positionne comme le premier plus grand pourvoyeur d'emploi salarié des diplômés du supérieur au niveau régional, avec 73,6%, et représente également le premier débouché des diplômés du supérieur dans la région avec 62,1% d'emplois. La plus grande partie des emplois non salariés provient également des activités indépendantes. Celles-ci offrent 61,9% des emplois non salariés et 9,6% de l'ensemble des emplois des diplômés du supérieur. S'agissant de l'emploi non rémunéré qui regroupe les aides familiaux et les apprentis, il offre 2,2% de l'ensemble des emplois des diplômés du supérieur, et 14,1% des emplois non salariés de ces derniers. Cette situation est donc pénalisante pour les jeunes diplômés car elle dévalorise leur investissement éducatif et surtout déstabilise leur carrière professionnelle.

Une autre remarque qui peut être relevée en observant le pourcentage des diplômés du supérieur exerçant comme indépendant, est leur faible volonté à créer leur propre entreprise. En outre, on peut aussi remarquer que 1,5% de ces diplômés actifs occupés travaillent comme des indépendants à domicile ou ambulants. Ce qui traduit une précarité de l'emploi occupé par ces derniers.

Graphique15 : Les A.O diplômés du supérieur régionaux selon la situation dans la profession



Source : RGPH 2004

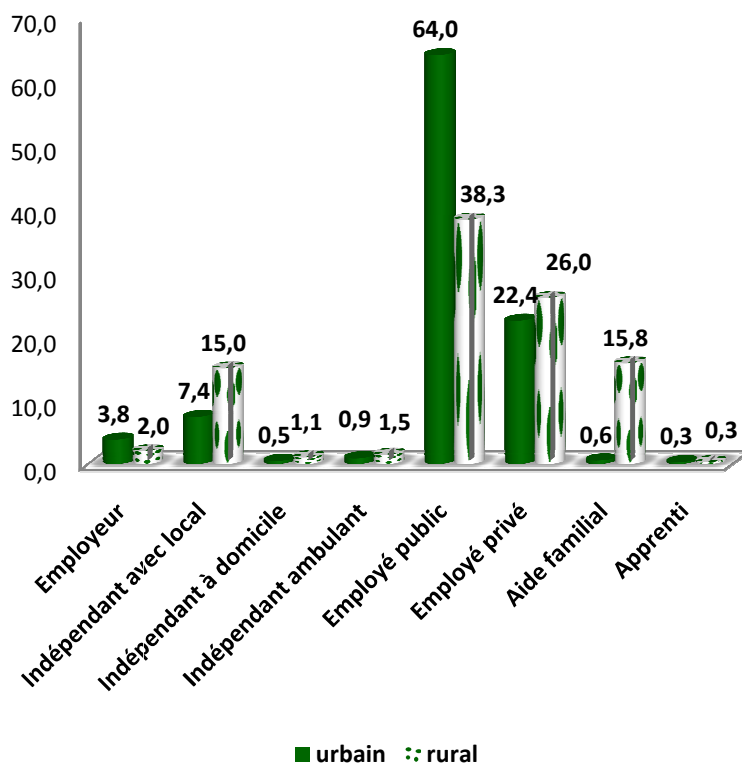
2-11 Situation dans la profession et milieu de résidence

Les différences éclatantes dans l'employabilité des diplômés du supérieur par milieu sont enregistrées dans la catégorie des salariés, soit une prédominance de l'emploi publique au milieu urbain contre un avantage pour l'emploi privé au milieu rural. La rareté des établissements publics dans le milieu rural est derrière cette différence.

Le statut « aide familial » reste une spécificité de l'emploi rural, avec un écart de 15,2 points entre les deux milieux. Le même constat apparaît dans le statut des indépendants avec local, mais avec un écart moins significatif (7,4% en milieu urbain contre 15,0% en milieu rural). Cet avantage pour le milieu rural trouve son justificatif dans le fait que les agriculteurs travaillant pour leur propre compte sont considérés comme des indépendants avec local.

Les autres statuts ne présentent pas de différences notables par milieu, excepté le statut des employeurs, où on relève 3,8% des diplômés du supérieur actifs occupés en milieu urbain qui gèrent de leur propre entreprise en embauchant au moins un salarié de façon permanente, contre uniquement 2,0% en milieu rural.

Graphique16 : Les A.O diplômés du supérieur régionaux selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

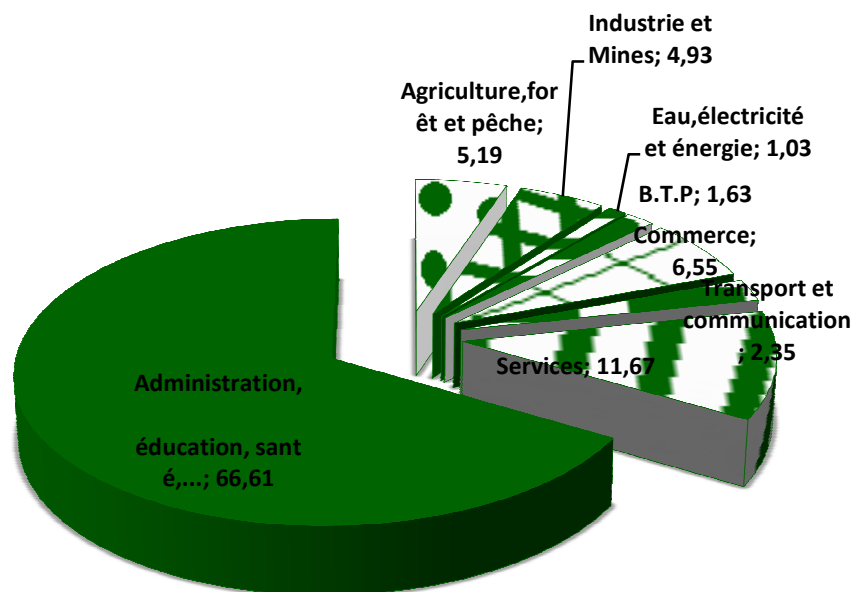


Source : RGPH 2004

2-12 Les actifs occupés diplômés du supérieur régionaux selon la branche d'activité

L'administration publique, au niveau régional, employait en 2004, 66,61% des diplômés de l'enseignement supérieur, soit les deux tiers des actifs occupés de cette catégorie. Le secteur énergétique et le secteur de bâtiment ne constituaient pas vraiment un débouché pour les diplômés du supérieur. Ces derniers n'employaient que 1,63% et 1,03% respectivement de la main d'œuvre occupée diplômée du supérieur dans la région.

Graphique17 : Les A.O diplômés du supérieur régionaux par branche d'activité



Source : RGPH 2004

2-13 Les actifs occupés diplômés du supérieur par profession et situation dans la profession

Le croisement des deux variables qui permettent de situer les actifs occupés diplômés du supérieur selon les professions qu'ils occupent et leurs situations dans ces professions permet de déduire, d'une part, que le secteur privé employant 22,3% des diplômés, ne leur garantit pas nécessairement un emploi décent. En effet, 14,2% de ces derniers sont soit des ouvriers ou manœuvres ou exerçant des petits métiers. Et d'autre part, que les employés du secteur public sont dans 50,5% des cadres moyens. Et que ce dernier emploie aussi 1,0% de la main d'œuvre diplômée du supérieur dans des petits métiers ou comme ouvriers.

Les indépendants sont dans 31,0% des cas des cadres supérieurs, et dans 25,9% des commerçants. S'agissant des employeurs, ils représentent 3,8% des actifs occupés diplômés du supérieur dans la région et exercent dans 49,5% des fonctions libérales

Tableau 12 : Diplômés du supérieur régionaux actifs occupés par profession et situation dans la profession

	Employeur	Indépendant	salarié public	salarié privé	Aide Familial ou apprenti
Responsables hiérarchiques, directeurs ou cadre entrepreneur	17,3	4,5	8,7	9,0	0,0
Cadre supérieurs, profession libérale	49,5	31,0	22,6	15,8	0,0
Cadres moyens	7,1	6,1	50,5	30,1	0,0
Employés	1,8	3,9	16,8	19,7	8,9
Commerçants et intermédiaires	10,5	25,9	0,1	3,3	13,5
Exploitants agricoles, pêcheurs ou forestiers	7,2	8,1	0,0	0,0	0,2
Artisans et ouvriers artisanaux	6,5	13,2	0,4	7,9	7,0
Ouvriers et manœuvres agricoles	0,0	2,3	0,2	3,2	56,0
Conducteurs de machines	0,0	1,7	0,2	2,6	0,5
Manœuvres non agricoles et petit métiers	0,0	3,3	0,5	8,4	13,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

CHAPITRE : III
PROFIL DES DIPLÔMÉS
CHÔMEURS DE LA RÉGION

CH 3 – PROFIL DES DIPLÔMÉS CHÔMEURS DE LA RÉGION

Détenir un diplôme d'enseignement supérieur représente, en général au moment crucial de la recherche du premier emploi, un avantage déterminant face au risque de chômage ou à la précarité de l'emploi, et permet d'envisager un déroulement de carrière répondant aux ambitions des primo demandeurs.

Le premier risque face au premier emploi est de ne pas en trouver un. Cette situation touche une proportion très importante des jeunes entrant sur le marché du travail.

Les données de l'enquête nationale sur l'emploi ont toujours montré que, sur l'ensemble du territoire, quel que soit l'âge et le sexe, le taux de chômage croit avec le niveau du diplôme. Mais elles montrent surtout que les jeunes sont les plus vulnérables à cet égard puisqu'ils ont des taux de chômage plus élevés que leurs aînés pour chaque niveau de diplôme.

3.1 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par sexe et diplôme

La population des chômeurs, au niveau régional, est constituée en grande partie par les sans diplôme, soit 50,2%, et des diplômés du fondamental et secondaire, soit 43,0%. Ce qui traduit un niveau d'éducation des demandeurs d'emploi assez bas. On remarque aussi qu'environ 62,6% des chômeurs sont des hommes dont 3,9% sont des diplômés du supérieur. Cependant on relève que les femmes sont deux fois plus touchées par le chômage (26,4%) que les hommes (13,2%).

Tableau 13: Population régionale en chômage par sexe et diplôme

	Masculin	Féminin	Ensemble
Fondamental et secondaire	65,2	34,8	100,0
Supérieur	57,2	42,8	100,0
Autres diplômes	59,6	40,4	100,0
Sans diplôme	61,0	39,0	100,0

Source : RGPH 2004

3-2 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par milieu et diplôme

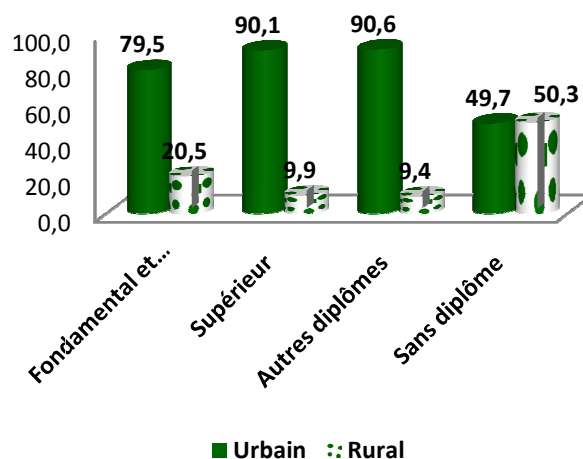
Par milieu, avec un effectif de 98566 chômeurs recensés en 2004 au niveau régional, 65,3% habitent en milieu urbain contre 34,7% en milieu rural. L'effectif des chômeurs n'ayant aucun diplôme se répartit de façon presque équitable entre les deux milieux (49,7% dans les villes contre 50,3% dans les campagnes). Alors que pour les autres types de diplôme, on constate que ce phénomène est urbain par excellence.

Tableau 14: Population régionale en chômage par milieu et diplôme

	Urbain	Rural	Ensemble
Fondamental et secondaire	33704	8717	42421
Supérieur	3784	418	4202
Autres diplômes	2253	234	2487
Sans diplôme	24592	24864	49456

Source : RGPH 2004

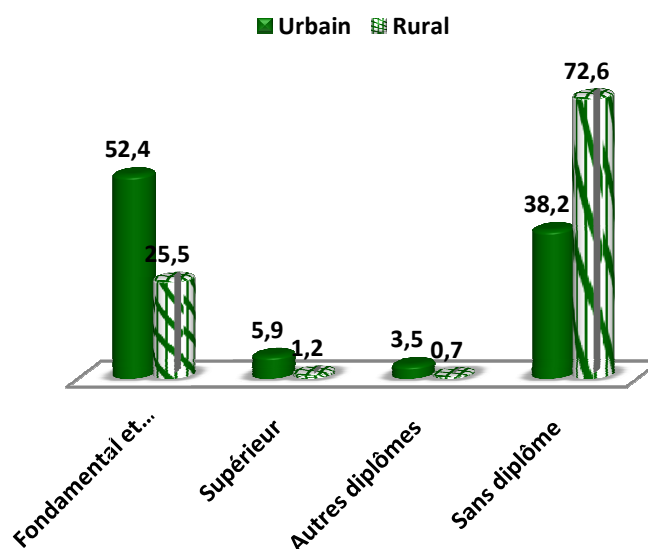
Graphique18 : Les chômeurs régionaux par niveau de diplôme et milieu de résidence



Source : RGPH 2004

La structure de la population régionale en chômage selon le niveau de diplôme pour chaque milieu fait apparaître que plus que la moitié des chômeurs en milieu urbain ont au plus un diplôme des études secondaires et que les diplômés du supérieur ne représente que 5,9% de l'ensemble des chômeurs résident dans les villes. Les sans diplôme représentent 38,2%. Cette dernière proportion atteint 72,6% dans les campagnes. Tandis que les diplômés du supérieur en situation de chômage résident en milieu rural ne représentent que 1,2% de l'ensemble des chômeurs ruraux.

Graphique19 : Répartition des chômeurs régionaux par niveau de diplôme pour chaque milieu



Source : RGPH 2004

3-3 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par sexe

Le phénomène de chômage féminin semble encore vérifié pour les diplômés du supérieur. Ainsi, au niveau de cette catégorie, le taux de chômage masculin s'élève à 15,5% contre 22,7% pour les femmes. Cette différence entre les deux sexes est due à des facteurs socio-économiques qui n'offrent pas aux femmes qualifiées les mêmes débouchés que les hommes de même niveau de qualification. Ces facteurs sont liés aux traditions familiales et culturelles, mais surtout aux mentalités des parents et employeurs.

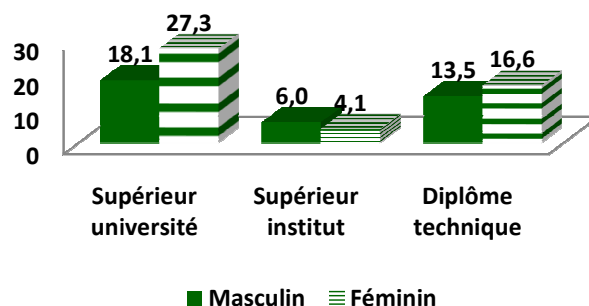
Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Tableau 15 : Diplômés du supérieur régionaux en chômage par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Supérieur université	76,8	82,4	79,2
Supérieur institut	5,2	1,6	3,7
Diplôme technique	18,0	16,0	17,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

D'autres contrastes sont à relever. Une jeune femme diplômée d'un institut supérieur souffre moins du chômage qu'un homme de même niveau, 4,1% contre 6,0% respectivement. Par contre, au sein de la catégorie des lauréats des universités, et aussi dans la catégorie des techniciens, les femmes souffrent beaucoup plus du chômage que les hommes avec un écart de plus de 9 points pour la première catégorie et 3 points pour la deuxième catégorie.

Graphique 20 : Taux de chômage des diplômés du supérieur par sexe

Source : RGPH 2004

3-4 Une majorité de primo demandeurs

Les chômeurs diplômés du supérieur sont pour la plupart des primo demandeurs d'emploi car 85,2% d'eux étaient à la recherche de leur premier emploi au moment du RGPH de 2004. L'importance de l'effectif des primo demandeurs d'emploi dans la catégorie des chômeurs diplômés traduit bien la difficulté d'insertion de ces derniers dans le marché du travail.

Tableau 16: Répartition des chômeurs diplômés du supérieur par type de chômage

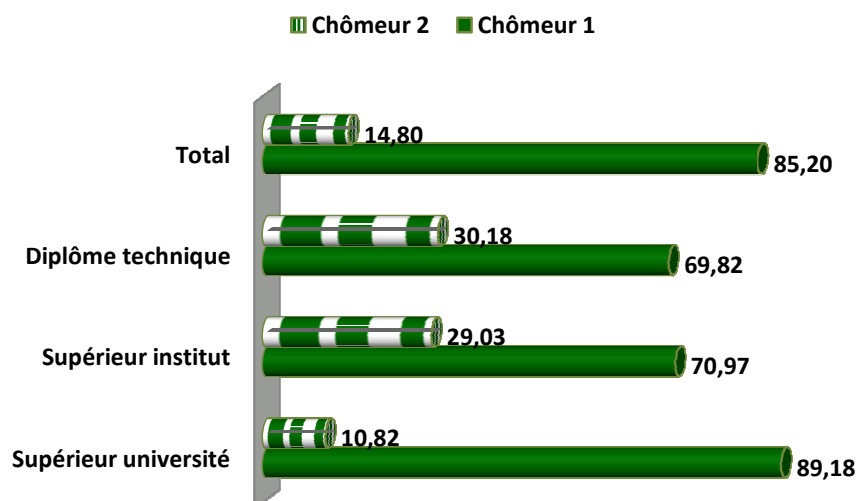
	Chômeur 1	Chômeur 2	Ensemble
Supérieur université	82,9	57,9	79,2
Supérieur institut	3,1	7,2	3,7
Diplôme technique	14,0	34,9	17,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Pour les primo demandeurs d'emploi des diplômés du supérieur, la réalité de leur prédominance dans la population des chômeurs est la même lorsqu'il s'agit de la répartition selon le type de diplôme, avec toutefois des différences qui permettent d'illustrer la difficulté d'insertion des lauréats des facultés. En effet, les chômeurs qui ont suivi un cursus classique au sein des facultés sont dans 89,1% en quête de leur première insertion sur le marché du travail. Ce ratio est de 71% pour les chômeurs ayant suivi leurs études dans des écoles ou instituts supérieurs, et de 69,8% pour les chômeurs ayant un diplôme technique.

Ces disparités trouvent leur explication dans la nature du système de recrutement des entreprises, ainsi que dans la nature du système de formation qui ne permettent pas une meilleure adéquation des formations aux emplois offerts sur le marché du travail. Elles s'expliquent aussi par l'évolution des cadres macroéconomique et institutionnel (Programme d'ajustement structurel), qui s'est traduite par la baisse des créations d'emplois dans le secteur public, principal débouché des lauréats des facultés depuis l'indépendance.

Graphique 21 : Pourcentage des chômeurs diplômés du supérieurs régionaux par type de chômage



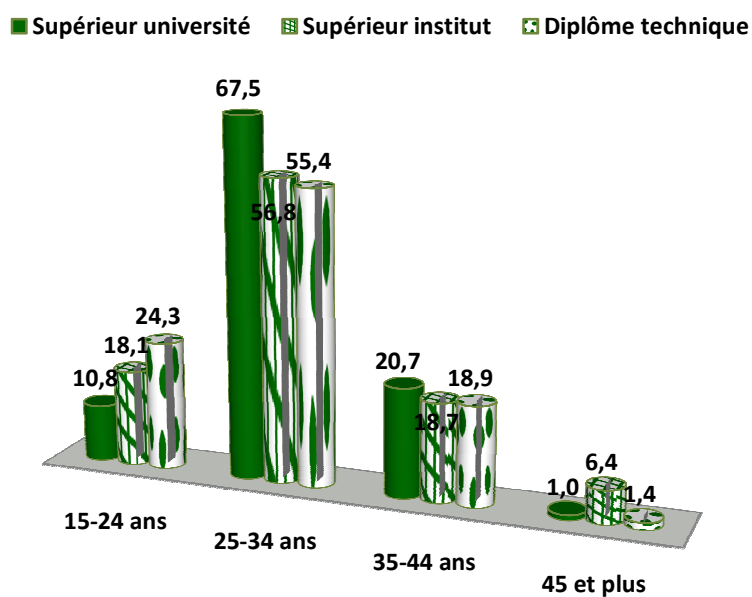
Source : RGPH 2004

3-5 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par âge et diplôme

Il existe une disparité dans la répartition des chômeurs diplômés du supérieur selon l'âge. Pour tous les diplômes supérieurs confondus, la tranche d'âge 25-34 ans regroupe 65,1% des chômeurs diplômés. La plus grande proportion est enregistrée chez les diplômés des universités, soit 67,5%. Ce qui signifie que plus des deux tiers des chômeurs diplômés des universités sont âgés entre 25 et 34 ans.

En terme d'insertion, le marché du travail des diplômés supérieurs est restreint en défaveur des plus jeunes, tout comme en défaveur des types de formations les moins demandées par les secteurs public et privé, à savoir les diplômes des facultés excepté les médecins et ingénieurs.

Graphique 22 : Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par âge



Source : RGPH 2004

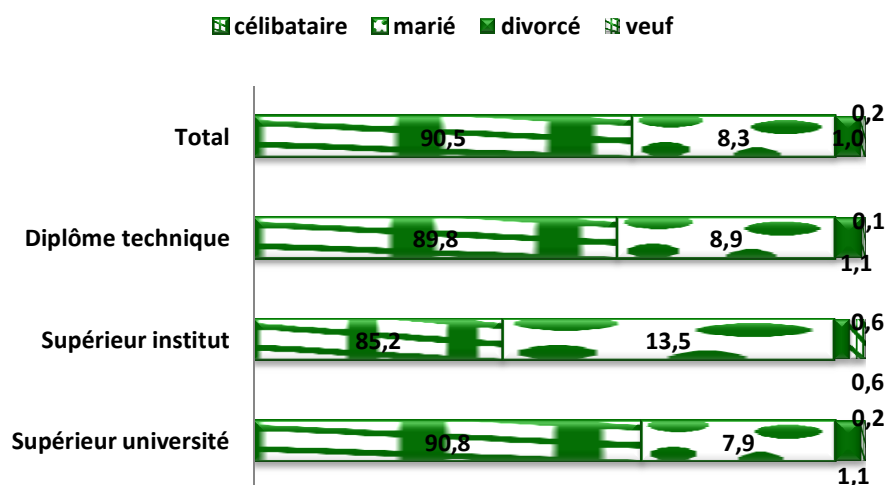
3-6 Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par état matrimonial et diplôme

Bien évidemment, la non obtention d'un emploi est un facteur discriminant pour le mariage. Ce qui explique, entre autres, le recul de l'âge au premier mariage chez la population jeune. L'état matrimonial des diplômés du supérieur en chômage illustre cette constatation, d'ailleurs 90,4% des diplômés chômeurs supérieurs sont célibataires, et uniquement 8,3% sont mariés.

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Le parcours universitaire ne garantissant pas une insertion professionnelle sûre, fait en sorte que les lauréats de ce système encore en chômage sont dans 90,8% des cas célibataires. Par contre, la représentativité des mariés parmi les chômeurs lauréats des instituts supérieurs est de 13,8% étant donné que ces derniers trouvent un peu plus facilement leur place chez les offreurs d'emploi.

Graphique 23 : Chômeurs diplômés du supérieur régionaux par état matrimonial



Source : RGPH 2004

3-7 Situation des diplômés du supérieur chômeurs ayant déjà travaillé

3-7-1 Selon le statut professionnel

Le statut professionnel du dernier emploi exercé par les diplômés supérieurs en chômage démontre bien l'incapacité de ces derniers à

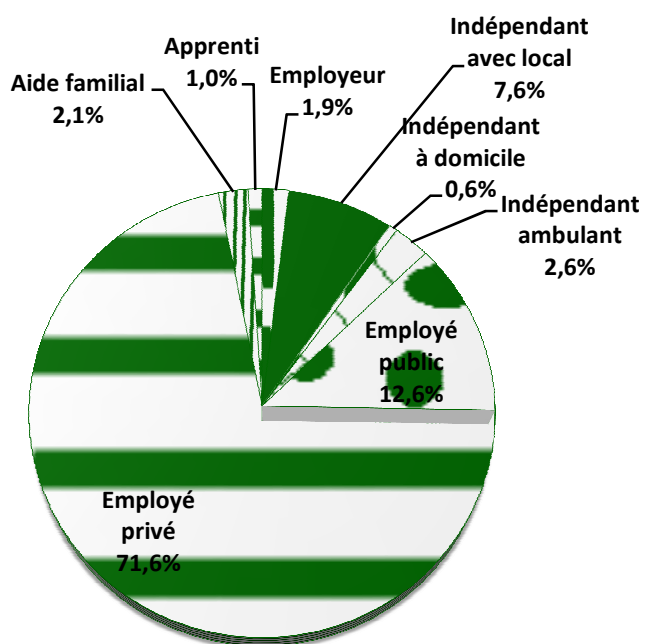
Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

créer leur propre entreprise, soit 12,7% seulement ont exercé comme employeurs ou indépendant. Et que leur premier débouché et le secteur privé puisque 71,6% ont été des salariés au secteur privé.

L'analyse du statut professionnel du dernier emploi exercé par ces chômeurs traduit également un phénomène important dont souffrent les chômeurs en général, et les chômeurs diplômés du supérieur en particulier. C'est celui de la non-stabilité dans l'emploi ou la profession obtenue dans le secteur privé. Et que le risque de licenciement soit volontaire à cause des conditions de travail ou de la non motivation du salaire, soit involontaire à cause de la non qualification espérée par les employeurs, reste très élevé. Ce secteur même en assurant une importante absorption de la main d'œuvre diplômée du supérieur, ne garantit pas la stabilité cherchée par les demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, 12,6% des chômeurs diplômés du supérieur sont issus du secteur public. Ce chiffre non négligeable traduit sûrement une non-satisfaction de ces derniers des postes qu'ils occupaient.

Graphique 24 : Statut professionnel des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé



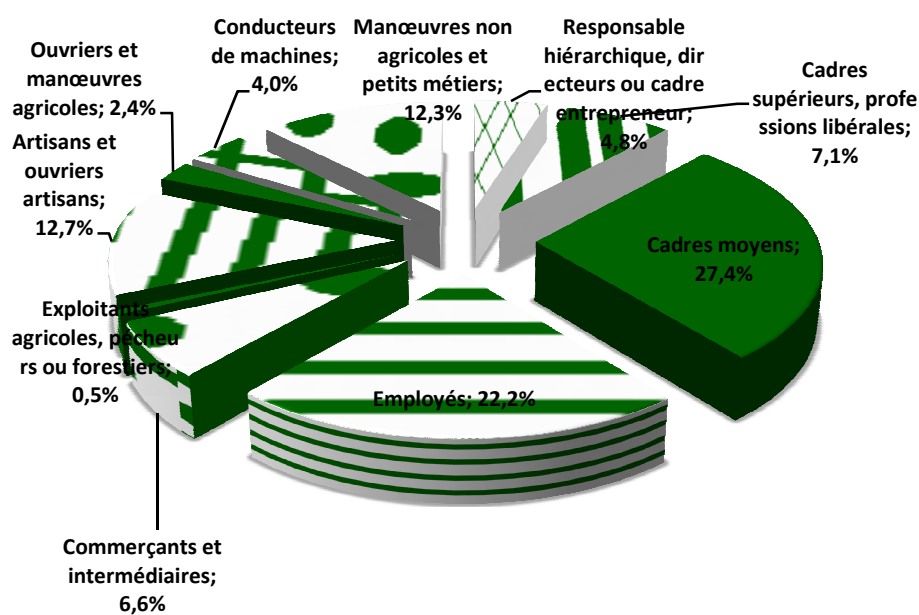
Source : RGPH 2004

3-7-2 Selon la profession principale

Presque les deux tiers des chômeurs diplômés du supérieur dans la région ayant déjà travaillé occupaient des emplois vulnérables, ou plutôt qui ne sont pas à la hauteur de leur niveau d'instruction. A titre d'exemple, 12,3% de manœuvres ou exerçant de petits métiers, 4,0% conducteurs de machines, 2,4% des ouvriers ou manœuvres agricoles et 22,2% des employés sans aucune responsabilité.

Le pourcentage de ces chômeurs ayant travaillés comme cadres moyens s'élève à 27,4%. Alors que le pourcentage de ceux ayant travaillés en tant que responsables hiérarchiques ou directeurs ou cadres de direction s'élève à 4,8%

Graphique 25: La profession des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé



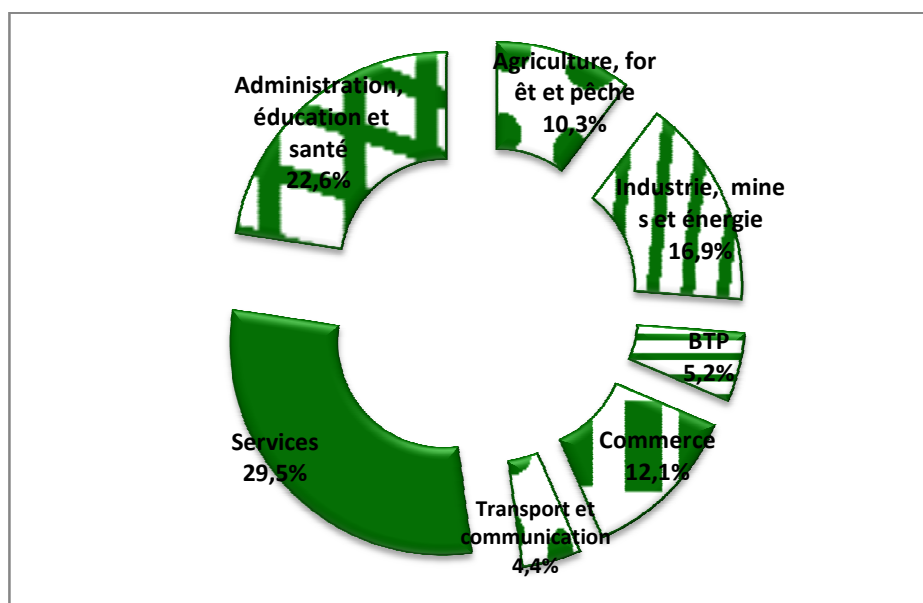
Source : RGPH 2004

3-7-3 Selon la branche d'activité

La plupart des chômeurs du supérieur ayant déjà travaillé ont exercé dans le secteur des services, suivi de l'administration et du secteur de l'industrie et mines et énergie.

L'accès aux métiers de professionnels qualifiés du bâtiment ou de certaines spécialités industrielles passe souvent par l'acquisition de compétences sur le tas, et non sur le diplôme, ce qui explique le fait qu'uniquement 5,2% des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé exerçaient dans le domaine de BTP. Le domaine de transport et de communication aussi n'avait attiré que 4,4% de ces derniers.

Graphique 26 : Branche d'activité des chômeurs diplômés du supérieur ayant déjà travaillé



Source : RGPH 2004

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'écart entre le nombre de diplômés et le nombre d'emplois offerts renforce la tension sur le marché du travail marocain en général, et régional en particulier. Il en résulte une diversité de parcours types. Certains diplômés se trouvent en situation d'exclusion d'emploi. D'autres y accèdent après une bonne période de chômage. La population des diplômés du supérieur en chômage s'avère une catégorie statistique peu homogène pour servir de support à une action publique.

Cependant, au-delà de cet impératif de ciblage, la pertinence de l'action publique en faveur d'une catégorie donnée de diplôme suppose la prise en compte de la configuration segmentée du marché du travail.

Par ailleurs, le diplôme d'enseignement supérieur est aujourd'hui au cœur de la plupart des stratégies d'insertion sur le marché du travail. Il est, de ce fait, l'objet d'une demande sociale extrêmement forte et investie d'espérances individuelles. Face à ces attentes, la réalité des faits montre que cette fascination collective peut être porteuse d'une part de désillusion. Le sésame n'ouvre pas toutes les portes et son efficacité dépend largement de ses conditions d'accompagnement. Cette polarisation sur les diplômés conduit parfois à oublier que, dans certains métiers, d'autres voies d'intégration professionnelle sont possibles, fondées sur la stratégie apparemment moins ambitieuse de la formation et du perfectionnement sur le terrain.

Le coût social et politique du chômage des diplômés a conduit les pouvoirs publics à adopter une politique de l'emploi dont l'objectif principal est de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés dans le secteur privé. La première action dans ce domaine a consisté à mettre en place une structure publique d'intermédiation qui, par la suite, a été mobilisée en tant que maître d'œuvre des dispositifs d'aide à l'insertion.

L'accent mis sur l'intermédiation se justifie, sur le plan théorique, par l'existence du chômage suite aux rigidités informationnelles qui caractérisent le marché du travail. L'hétérogénéité tant de l'offre

(qualification, préférences individuelles, localisations...) que de la demande (rémunérations, conditions de travail, localisation...) rend nécessaire la mise en place d'institutions d'intermédiation pour améliorer l'efficacité du processus d'appariement.

Cependant cette étude aurait été meilleure si nous disposions des données relatives aux : sous-emploi, la durée de chômage, la cause de licenciement ou encore la méthode de recherche de l'emploi.

En termes de recommandations, il existe un certain nombre de mesures que les autorités devraient mettre en œuvre, ou que les diplômés devraient réaliser pour sortir du chômage et lutter contre la précarité des emplois :

Pour les autorités, il serait souhaitable de :

- Améliorer le système d'information et de connaissance relatif aux diplômés dans les domaines d'emploi, de chômage, de sous-emploi, de conditions de travail, de relation entre formation et emploi, etc. ;
- La mise en place d'une véritable politique de l'emploi où la promotion de l'emploi des diplômés serait placée au centre des préoccupations.
- La mise en place de programmes d'auto emploi à l'attention des diplômés et qui doit être suivi d'une gestion rigoureuse des fonds alloués.
- Accroître l'efficacité du système d'intermédiation sur le marché du travail : décentralisation de l'action de l'ANAPEC en relation avec la nouvelle politique territoriale, gestion locale de l'emploi et des compétences ;
- Veiller de façon plus efficace à l'application effective et au respect scrupuleux des principes du droit du travail.

Aux diplômés, des suggestions telles :

- L'initiative privée qui favoriserait l'auto emploi.
- La participation à des formations sur l'entrepreneuriat et le leadership.
- L'usage plus fréquent des structures étatiques en charge de l'insertion.

ANNEXE

1-Concepts et définitions

Personne active: est toute personne faisant partie de la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services, exerçant un travail productif dans une branche d'activité économique ou à la recherche d'un emploi.

Actifs occupés: La population active occupée comprend toutes les personnes âgées de 7 ans ou plus, qui disposent d'un emploi au moment du recensement. Les personnes pourvues normalement d'un emploi mais qui sont absentes pour un empêchement temporaire, sont aussi considérées comme actives occupées

Chômeur: La définition standard du chômage considère comme chômeur toute personne, qui à partir de 15 ans réunit les deux conditions suivantes :

- Etre «< sans travail », c'est-à-dire qui n'est pourvue ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- à la recherche d'un travail ;

Personne inactive: est toute personne qui n'est ni active occupée ni en chômage. Elle peut être un élève, un étudiant, une femme au foyer, un retraité, un rentier...

Taux de chômage: exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus.

Taux d'activité: Indique la part des personnes actives dans la population totale.

Taux d'emploi: part de la population active occupée dans la population totale.

Emploi non rémunéré: il s'agit des apprentis, et des aides familiaux qui sont des actifs occupés qui travaillent dans un établissement ou plusieurs pour le compte d'un membre de leurs familles sans contre partie.

2- Les composantes de l'offre du travail des diplômés du supérieur au Maroc

L'enseignement supérieur marocain produit quatre principaux profils:

■ Les lauréats des filières généralistes de l'enseignement supérieur public. Ce profil domine en termes d'effectifs. En 2004, ce profil représente environ 72 % des diplômés du supérieur. On y distingue trois niveaux de formation : « bac + 2 » (deug), « bac + 4 » (licence) ou « bac + 5 et plus » (diplôme d'études supérieures approfondies – DESA –, doctorat). La formation des deux premiers niveaux est essentiellement théorique et très peu ouverte sur le monde professionnel. Le sureffectif de certaines filières généralistes (économie, droit), le problème linguistique, et les disparités intra-filières en termes d'encadrement sont des facteurs qui contribuent, souvent de façon cumulative, à la détérioration de la qualité de la formation. Le développement de ces filières a été longtemps associé aux besoins d'encadrement du secteur public en général et de l'administration publique en particulier (enseignement, administration centrale et collectivités locales...).

■ Les lauréats des filières professionnalisées de l'enseignement supérieur public : ce profil est issu de formations très sélectives telles celles dispensées par les facultés de médecine et de pharmacie, des écoles d'ingénieurs et certaines écoles de formation des cadres. Ces filières répondent aux besoins en encadrement supérieur technique à la fois du secteur public et des entreprises structurées du secteur privé. Jadis épargnées par le chômage, ces filières font face à leur tour à des difficultés d'insertion.

■ Les lauréats de l'enseignement professionnel public: ce profil de niveau « bac + 2 » (techniciens ou techniciens supérieurs) couvre une large gamme de spécialités (industrielles, tertiaires...). La formation est assurée au sein des établissements relevant de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPTT). La formation qui y est dispensée est ouverte sur le monde professionnel (stages). Cependant,

deux caractéristiques de l'enseignement professionnel public sont susceptibles d'agir négativement sur la qualité de cette formation. Par rapport à l'enseignement supérieur général, l'enseignement professionnel constitue un second choix, aussi bien pour les élèves que pour les candidats aux postes d'enseignants. En effet, la préférence exprimée par les élèves et les parents pour l'enseignement général (filiales professionnalisées ou à défaut les filiales généralistes) traduit la perception sociale dominante qui dévalorise le travail manuel. De ce fait, le problème de la langue d'apprentissage se pose avec plus d'acuité dans l'enseignement professionnel, dans la mesure où les élèves méritants sont plus attirés par l'enseignement général. Par ailleurs, pour les candidats aux postes d'enseignant, l'enseignement professionnel constitue un second choix. Les perspectives de carrières y sont moins avantageuses que dans l'enseignement général.

■ Les lauréats de l'enseignement privé supérieur: ce profil concerne essentiellement les spécialités du tertiaire. La formation y est relativement ouverte sur le monde professionnel mais reste de qualité très variable. La sélection à l'entrée est essentiellement basée sur les frais de scolarité. La non-reconnaissance de l'équivalence des diplômes par les pouvoirs publics exclut les lauréats de l'enseignement privé supérieur de l'emploi dans l'administration publique. En revanche, la nature de leur formation et/ou la densité de leur capital social les placent en bonne posture par rapport aux emplois dans le secteur privé.

3-Tableaux statistiques

Tableau 01 : Population régionale par type du diplôme

	Effectif	Pour cent
fondamental et secondaire	351 554	21,3
supérieur	30 802	1,9
Autres diplômes	7 233	0,4
sans diplôme	912 997	55,4
Total	1 647 861	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau 02 : Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme et milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Fondamental et secondaire	203747	93356	297103
Supérieur	27557	3245	30802
Autres diplômes	6258	970	7228
Sans diplôme	267191	511192	778383

Source : RGPH 2004

Tableau 03 : Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme, sexe et type d'activité

	Diplôme	type d'activité			Total
		actif occupé	chômeur	inactif	
Masculin	fondamental et secondaire	102699	27675	53185	183559
	supérieur	13065	2404	3086	18555
	autres diplômes	115 764	30 079	56 271	202 114
	sans diplôme	277 712	30 190	38 230	346 132
Féminin	fondamental et secondaire	20726	14746	78072	113544
	supérieur	414 202	75 015	172 573	661 790
	autres diplômes	1142	1005	904	3051
	sans diplôme	68677	19266	344308	432251

Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Tableau 04 : Population régionale âgée de 15 ans ou plus par diplôme, type d'activité et milieu de résidence

	Actifs occupés		Chômeurs		Inactif	
	urbain	rural	Urbain	rural	urbain	rural
Fondamental et secondaire	75609	47816	33704	8717	94434	202669
Supérieur	17609	1568	3784	418	6164	1259
Autres diplômes	2931	657	2253	234	1074	79
Sans diplôme	94423	251966	24592	24864	148176	234362

Source : RGPH 2004

Tableau 05 : Diplômés du supérieur régionaux par catégorie du diplôme et milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Supérieur université	19432	2773	22205
Supérieur institut	3049	85	3134
Technicien et technicien spécialisé	5076	387	5463
Total	27557	3245	30802

Source : RGPH 2004

Tableau 06 : Diplômés du supérieur par catégorie du diplôme, type d'activité et milieu de résidence

	Actifs occupés		Chômeurs		Inactif	
	urbain	rural	Urbain	rural	urbain	rural
Supérieur université	11103	1188	2956	372	5373	1213
Supérieur institut	2595	61	151	4	303	20
Technicien et technicien spécialisé	3911	319	677	42	488	26
Total	17609	1568	3784	418	6164	1259

Source : RGPH 2004

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Tableau 07 : Diplômés du supérieur régionaux actifs occupés par sexe

	masculin	féminin	total
Supérieur université	8336	3955	12291
Supérieur institut	1972	684	2656
Technicien et technicien spécialisé	2757	1473	4230
Total	13065	6112	19177

Source : RGPH 2004

Tableau 08 : Population régionale diplômée du supérieur A.O. selon la profession principale

Statut Socio professionnel	Effectif
Responsable hiérarchique, directeurs ou cadre entrepreneur	1630
Cadre supérieurs, profession libérale	4296
Cadres moyens	7460
Employés	2953
Commerçants et intermédiaires	767
Exploitants agricoles, pêcheurs ou forestiers	211
Artisans et ouvriers artisans	710
Ouvriers et manœuvres agricoles	441
Conducteurs de machines	173
Manœuvres non agricoles et petits métiers	537
Total	19177

Source : RGPH 2004

Tableau 09 : Répartition des diplômés du supérieur régionaux A.O. par sexe et profession principale

	Masculin	Féminin
Responsable hiérarchique ou directeurs	10,9	3,6
Cadre supérieurs, profession libérale	24,1	18,7
Cadres moyens	32,8	51,7
Employés	14,6	17,3
Commerçants et intermédiaires	5	1,9
Exploitants agricoles, pêcheurs	1,5	0,1
Artisans et ouvriers artisans	4,1	2,9
Ouvriers et manœuvres agricoles	2,9	0,9
Conducteurs de machines	1,2	0,3
Manœuvres non agricoles et petits métiers	2,9	2,6
Total	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 10 : Répartition des diplômés du supérieur régionaux A.O. par situation dans la profession

Situation dans la profession	Effectif
Employeur	729
Indépendant avec local	1553
Indépendant à domicile	96
Indépendant ambulancier	192
Employé public	11909
Employé privé	4276
Aide familial	364
Apprenti	58
Total	19177

Source : RGPH 2004

Tableau 11: Population régionale en chômage par milieu et diplôme

	Urbain	Rural	Ensemble
Fondamental et secondaire	33704	8717	42421
Supérieur	3784	418	4202
Autres diplômes	2253	234	2487
Sans diplôme	24592	24864	49456

Source : RGPH 2004

Tableau 12 : Répartition des chômeurs diplômés du supérieur régionaux par âge

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 et plus	Total
Supérieur université	361	2246	690	31	3328
Supérieur institut	28	88	29	10	155
Diplôme technique	175	398	136	10	719
Total	564	2732	855	51	4202

Source : RGPH 2004

Tableau 13: Répartition des chômeurs diplômés du supérieur selon le diplôme et l'état matrimonial

	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
Supérieur université	3023	264	35	6	3328
Supérieur institut	132	21	1	1	155
Diplôme technique	646	64	8	1	719
Total	3801	349	44	8	4202

Source : RGPH 2004

Tableau 14: Répartition des chômeurs diplômés du supérieur par type de chômage et milieu résidence

Les diplômés du supérieur de la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen

	Chômeur 1		Chômeur 2	
	Urbain	rural	urbain	rural
Supérieur université	88,3	11,7	92,8	7,2
Supérieur institut	96,4	3,6	100,0	0,0
Diplôme technique	94,2	5,8	94,0	6,0
Total	89,4	10,6	93,7	6,3

Source : RGPH 2004

BIBLIOGRAPHIE

- Les déterminants de l'accès à l'emploi chez les jeunes diplômés de la formation professionnelle au Maroc, Jennifer Schonholzer, Avril 2008.
- Inégalités d'insertion professionnelle en 2007 pour quelques sortants du système scolaire en 2004, selon le diplôme, le sexe et la situation face à l'emploi, Céreq, Enquête Génération, 2004.
- Education au Maroc, Analyse du Secteur par Sobhi Tawil, Sophie Cerbelle et Amapola Alama, 2010.
- Le chômage des diplômés au Maroc : quelques réflexions sur les dispositifs d'aide à l'insertion par Mohammed Bougroum et Aomar Ibouk, 2002.
- Chômage et employabilité des jeunes au Maroc, par Noureddine El Aoufir et Mohammed Bensaïd, 2005.
- Les jeunes diplômés au Maroc face au dilemme de l'emploi : Contenu et évaluation des dispositifs mis en œuvre, par Aomar Lbourk.
- Diplômés chômeurs au Maroc : Dynamiques de pérennisation d'une action collective plurielle, (article).



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10

Fax : +212 (0)5 37 32 91 18

+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr